

Fonds de retraite – Objectif 2020 – Événements à venir et dates à retenir

Mai 2020

REMARQUE : Le présent document est fourni à titre indicatif seulement et ne constitue pas un avis officiel.

Questions	Fonds de retraite – Objectif 2020 Manuvie (code : 2020)	Fonds Blackrock LifePath 2020 Manuvie (code : 2324) / Fonds BlackRock indiciel LifePath 2020 Manuvie (BlackRock) (code : 2171)	Fonds LifeSmart Franklin 2020 Manuvie (code : 2530)	Fonds Fidelity Passage 2020 Manuvie (code : 2143)
Géré pendant la retraite?	Non	Non	Non	Oui
Quand la répartition de l'actif du Fonds axé sur une date cible – Objectif 2020 sera-t-elle la même que celle du Fonds de revenu de retraite?	Au 31 décembre 2020	Au 1 ^{er} janvier 2020	Au 1 ^{er} janvier 2020	Le fonds est géré pendant 20 ans au cours de la retraite.
A partir de quand le Fonds ne sera-t-il plus offert aux nouveaux participants?	Le Fonds ne sera plus offert aux nouveaux participants en 2021. La date de clôture officielle du Fonds reste à déterminer.			Le Fonds reste ouvert aux placements des nouveaux participants jusqu'au 31 décembre 2020. Le 1 ^{er} janvier 2021, le fonds ci-après ne sera plus offert aux nouveaux participants. Les participants qui comptent déjà ce fonds dans leur régime pourront continuer d'y investir.
A quel moment communiquerez-vous la fermeture du fonds 2020?	Lorsque nous aurons déterminé la date de fermeture officielle, des communications vous seront envoyées ainsi qu'aux participants à votre régime 60 et 30 jours avant la date de fermeture, respectivement.			Comme le fonds demeurera actif pendant la retraite, aucune communication officielle concernant la date de fermeture ne sera envoyée.

Questions	Fonds de retraite – Objectif 2020 Manuvie (code : 2020)	Fonds Blackrock LifePath 2020 Manuvie (code : 2324) / Fonds BlackRock indiciel LifePath 2020 Manuvie (BlackRock) (code : 2171)	Fonds LifeSmart Franklin 2020 Manuvie (code : 2530)	Fonds Fidelity Passage 2020 Manuvie (code : 2143)
A partir de quand le fonds 2020 ne pourra-t-il plus être ajouté à la gamme de produits des promoteurs de régime?	Le fonds sera retiré de toute nouvelle proposition de vente à la fin de 2020. Le fonds continuera d'être disponible pour les promoteurs qui l'ont déjà dans leur gamme de produits.			
Que se passera-t-il pour les participants qui adhèrent au régime en 2020 et dont l'année de retraite est 2020?	Les cotisations des participants qui sont inscrits à l'option par défaut seront affectées au fonds 2020. Les participants qui prennent part activement à la sélection de leurs placements peuvent choisir le fonds 2020, le fonds de revenu de retraite ou le fonds 2025.			
Qu'advient-il des cotisations des participants qui ont activement choisi le fonds 2020?	Leurs cotisations continueront d'être affectées au fonds 2020 jusqu'à ce que celui-ci fusionne avec le Fonds de revenu de retraite Manuvie.	Leurs cotisations continueront d'être affectées au fonds 2020 jusqu'à ce que celui-ci fusionne avec le Fonds BlackRock indiciel LifePath de retraite Manuvie.	Leurs cotisations continueront d'être affectées au fonds 2020 jusqu'à ce que celui-ci fusionne avec le Portefeuille de retraite LifeSmart Franklin Manuvie.	Leurs cotisations périodiques continueront d'être affectées au fonds.
Qu'advient-il des cotisations des participants qui sont inscrits à l'option par défaut et dont l'âge de la retraite du régime est fixée à 65 ans?	Les cotisations seront affectées au fonds 2020 jusqu'au 31 décembre 2020, selon l'année de naissance du participant. À compter du 1 ^{er} janvier 2021, les cotisations seront affectées au Fonds de revenu de retraite Manuvie.	Les cotisations seront affectées au fonds 2020 jusqu'au 31 décembre 2020, selon l'année de naissance du participant. À compter du 1 ^{er} janvier 2021, les cotisations seront affectées au Fonds BlackRock indiciel LifePath de retraite Manuvie.	Les cotisations seront affectées au fonds 2020 jusqu'au 31 décembre 2020, selon l'année de naissance du participant. À compter du 1 ^{er} janvier 2021, les cotisations seront affectées au Portefeuille de retraite LifeSmart Franklin Manuvie.	Les cotisations seront affectées au fonds 2020 jusqu'au 31 décembre 2020, selon l'année de naissance du participant. À compter du 1 ^{er} janvier 2021, les cotisations seront affectées au Portefeuille Fidelity Passage Revenu.

Questions	Fonds de retraite – Objectif 2020 Manuvie (code : 2020)	Fonds Blackrock LifePath 2020 Manuvie (code : 2324) / Fonds BlackRock indiciel LifePath 2020 Manuvie (BlackRock) (code : 2171)	Fonds LifeSmart Franklin 2020 Manuvie (code : 2530)	Fonds Fidelity Passage 2020 Manuvie (code : 2143)
<p>Après le 31 décembre 2020, que se passera-t-il pour les participants qui adhèrent au régime et dont l'année de retraite est 2020?</p>	<p>A compter du 1^{er} janvier 2021, si un participant est inscrit à l'option par défaut, ses cotisations seront affectées au Fonds de revenu de retraite Manuvie.</p> <p>Les participants qui prennent part activement à la sélection de leurs placements pourront choisir le Fonds de revenu de retraite Manuvie ou le Fonds de retraite 2025 Manuvie.</p>	<p>A compter du 1^{er} janvier 2021, si un participant est inscrit à l'option par défaut, ses cotisations seront affectées au Fonds BlackRock indiciel LifePath de retraite Manuvie.</p> <p>Les participants qui prennent part activement à la sélection de leurs placements pourront choisir le Fonds BlackRock indiciel LifePath de retraite Manuvie ou le Fonds BlackRock indiciel LifePath 2025 Manuvie.</p>	<p>A compter du 1^{er} janvier 2021, si un participant est inscrit à l'option par défaut, ses cotisations seront affectées au Portefeuille de retraite LifeSmart Franklin Manuvie.</p> <p>Les participants qui prennent part activement à la sélection de leurs placements pourront choisir le Portefeuille de retraite LifeSmart Franklin Manuvie ou le Fonds LifeSmart Franklin 2025 Manuvie.</p>	<p>A compter du 1^{er} janvier 2021, si un participant qui atteindra l'âge de 66 ans est inscrit à l'option par défaut et que son régime comprend le fonds 2020, ses cotisations seront affectées au Fonds de revenu de retraite Fidelity.</p> <p>Les participants qui prennent part activement à la sélection de leurs placements pourront choisir le Fonds Fidelity Passage Revenu Manuvie, le Fonds Fidelity Passage 2020 Manuvie (s'il est offert dans le régime) ou le Fonds Fidelity Passage 2025 Manuvie.</p>

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. © La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2020. Tous droits réservés. Manuvie, PO Box 396, Stn Waterloo, Waterloo, ON N2J 4B8, Canada.